

Objectifs de la LTECV en matière de recyclage

Patrick Porru
Responsable des affaires techniques de l'IDRRIM

Objectifs généraux

1. **Réduction des GES par 4 entre 1990 et 2050**
2. **Réduction de la consommation énergétique de 50% par rapport à 2012**
3. **Report modal du véhicule individuel routier vers les TC (routier + ferroviaire) et modes doux**
4. **Développement des modes collaboratifs (auto-partage, covoiturage)**
5. **Réduire de 50 % la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025 et découpler progressivement la croissance économique et la consommation matières premières.**
6. **Officialisation du terme « *commande publique durable* »**

Objectifs propres au secteur des infrastructures routières

Article 79 – III. *Au plus tard en 2020, l'Etat et les collectivités territoriales s'assurent qu'au moins :*

1. 70 % des matières et déchets produits sur les chantiers de construction ou d'entretien routiers dont ils sont maîtres d'ouvrage sont réemployés ou orientés vers le recyclage ou les autres formes de valorisation matière.
2. Tout appel d'offres que l'Etat ou les collectivités territoriales publient pour la construction ou l'entretien routier intègre une exigence de priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets.

Objectifs propres au secteur des infrastructures routières

« L'Etat et les collectivités territoriales justifient chaque année, et pour l'Etat à une échelle régionale :

A partir de 2020 :

a) Qu'au moins **60 % en masse** de l'ensemble des matériaux utilisés pendant l'année dans leurs chantiers de construction routiers **sont issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets ;**

b) Et que, pour les matériaux utilisés pendant l'année dans les chantiers de construction et d'entretien routiers parmi ces matériaux, au moins **20 % en masse** des matériaux utilisés dans **les couches de surface** et au moins **30 % en masse** des matériaux utilisés dans **les couches d'assise** sont **issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets.** »

Bilan de la CEV

Patrick Porru

Responsable des affaires techniques de l'IDRRIM



Christine Leroy

Directrice des affaires techniques de Routes de France

La convention du 25 mars 2009



Ils ouvrent la voie



**Convention d'engagement volontaire des acteurs de
conception, réalisation et maintenance des
infrastructures routières, voirie et espace public urbain**

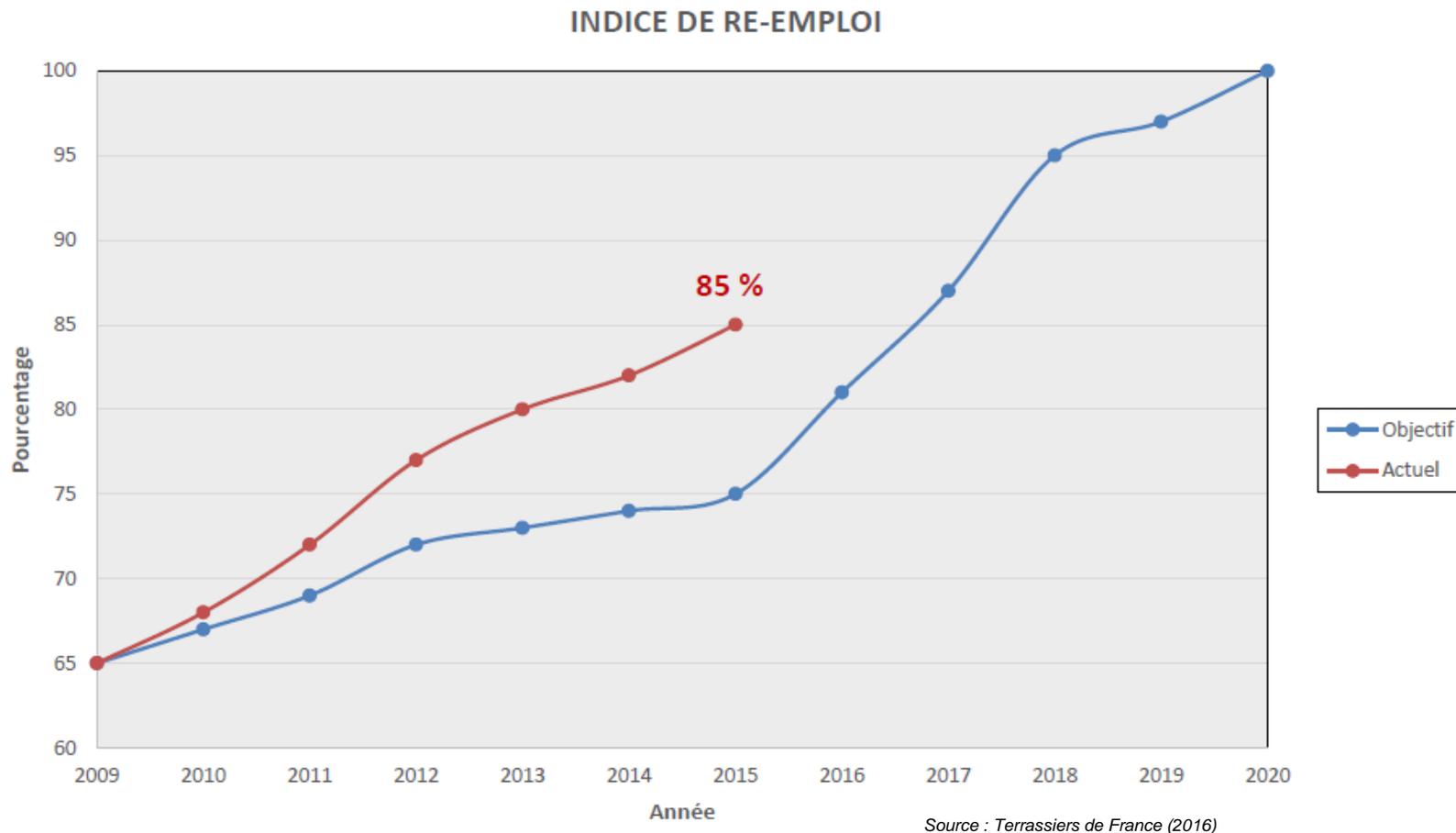
Rappel des engagements (1/2)

1. Préserver les **ressources non renouvelables**
2. Préserver la **biodiversité** et les **milieux naturels**
3. Réduire les **émissions de gaz à effet de serre** et la consommation d'énergie
4. Réduire la consommation **d'eau** sur les chantiers de terrassement
5. Accroître la **performance environnementale** des entreprises et de la route

Rappel des engagements (2/2)

6. Améliorer la **sécurité** routière, la sécurité des personnels, des usagers et des riverains lors des opérations de travaux
7. Participer au développement de la **recherche** et diffuser l'**innovation**
8. Adopter un nouveau mode de **partenariat** vers un institut français de la route et des infrastructures de transport
9. Promouvoir et **décliner localement** les engagements

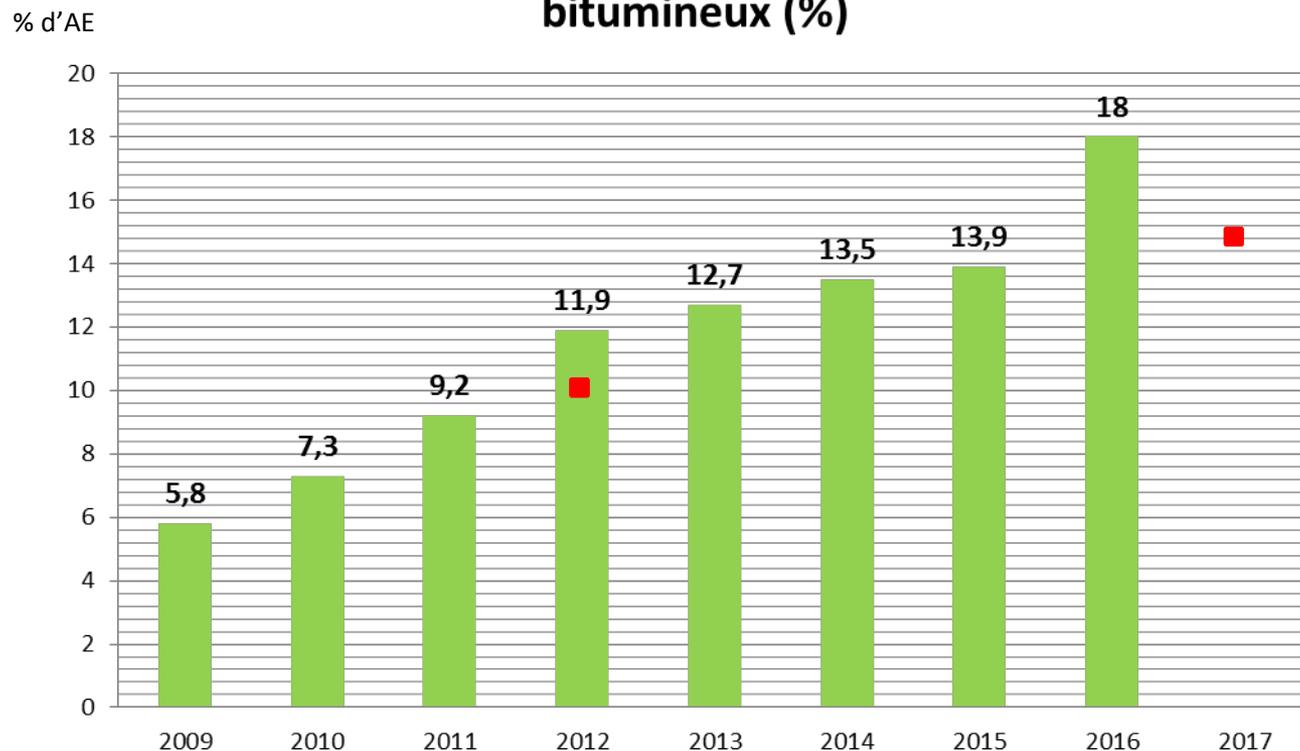
1. Préserver les ressources non renouvelables (1/2)



Objectif 2020 : 100 %

1. Préserver les ressources non renouvelables (2/2)

Taux de réintroduction des AE dans les enrobés bitumineux (%)



Source : USIRF (2017)

Objectif 2012 : 10%

Objectif 2017 : 15%

2. Préserver la biodiversité et les milieux naturels

Organisation d'un **prix IMBP** « Infrastructures pour la Mobilité, Biodiversité et Paysage » par l'IDRRIM depuis 2010

- Objectifs : Identifier et valoriser les meilleurs projets de préservation, de restauration et de valorisation des écosystèmes, de la biodiversité et du paysage, y compris les plus petits et les plus ingénieux !
- 7 éditions organisées
- Un intérêt fort des acteurs qui ne se dément pas pour valoriser ces bonnes pratiques

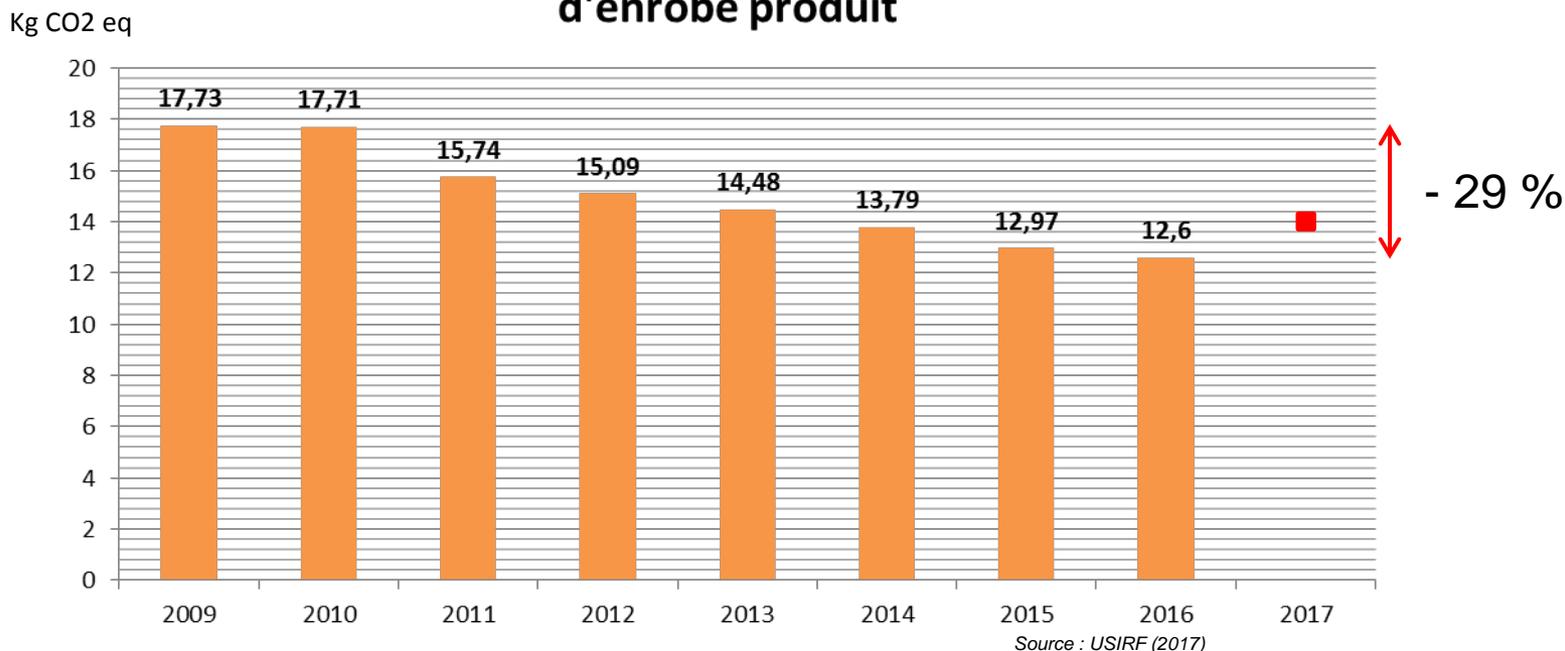
Mise en place d'**actions de sensibilisation** par les acteurs

- Quart d'heure environnement
- Fiches pratiques et panneaux signalétiques sur les chantiers

Un guide à venir « *Les chantiers d'infrastructures routières et les milieux naturels : Prise en compte des habitats et des espèces* »

3. Réduire les émissions de gaz à effet de serre (1/2)

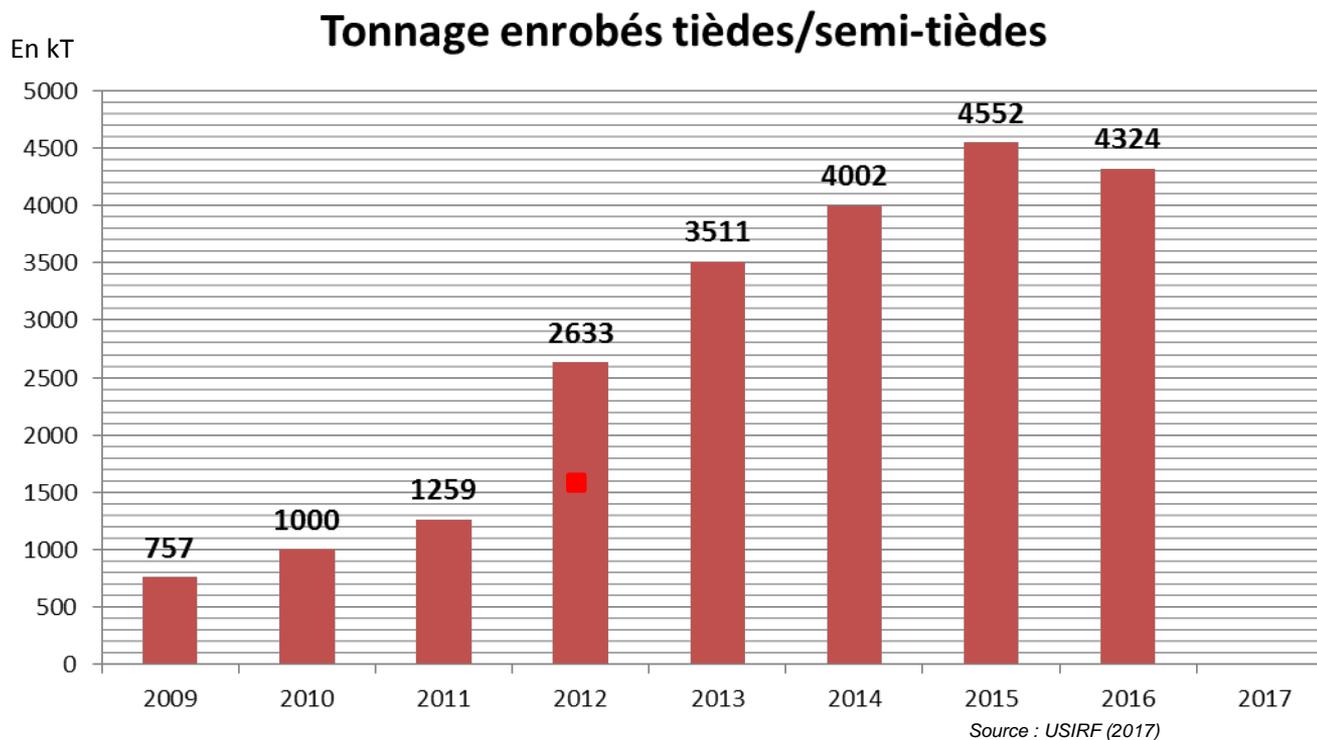
Evolution des émissions GES (bruleurs) /tonne d'enrobé produit



Objectif 2017 : Réduire de **10%** les émissions GES / point zéro 2011 (soit 14,16 kg CO2 / tonne d'enrobé)

Objectif 2020 : Réduire de **33%** les émissions GES /point zéro 2009 (soit 11,83 kg CO2 / tonne d'enrobé)

3. Réduire les émissions de gaz à effet de serre (2/2)



Objectif 2012 : 1,5 millions de tonnes

4. Réduire la consommation d'eau sur les chantiers de terrassement

Un engagement **difficile à quantifier**

Des axes de travail développés par les entreprises de terrassement

- **Recyclage de l'eau**

Mise en place de bassins de rétention sur les chantiers pour l'assainissement

- **Des matériels toujours plus innovants**

Méthode d'arrosage toujours plus efficaces et efficientes qui permettent de réduire le volume d'eau nécessaire

- **Développement de nouvelles méthodes scientifiques**

Recherche autour de cet enjeu

5. Accroître la performance environnementale

Mise en place d'un **éco-comparateur SEVE** par la profession pour les chantiers de terrassement et les projets routiers

- Une reconnaissance par le « Guide de l'achat public » de l'ADEME et le Réseau « Achat public durable » lui offrant une légitimité pour être utilisé dans l'**analyse des variantes environnementales**
- Une utilisation du logiciel toujours en hausse :

Statistiques SEVE	2015	2016	2017
Maîtrise d'ouvrage abonnée	38	30	42
Entreprises	67	70	76
Universités/Ecoles	10	11	13
Utilisateurs	2651	2851	3332
Moyenne d'utilisateurs mensuelle	621	602	630
Nombre de visites mensuelles	1735	1729	1794

Source : USIRF (2017)

6. Améliorer la sécurité sur les chantiers

Signature d'une charte de la sécurité routière en 2009 entre la profession, la DSCR et la CNAMTS

- Des déclinaisons locales sont en place mais l'effort doit être permanent

Généralisation des quarts d'heures prévention

Organisation de Trophées Prévention Ensemble réunissant l'USIRF, l'OPPBTP et l'IDRRIM

Innovation et développement technologiques des matériels

- Réduire les interventions humaines lors des opérations à risque

7. Participer au développement de la recherche et diffuser l'innovation

Refonte de la doctrine technique et normative

- Développement par l'IDRRIM d'un logiciel d'aide à la décision pour le choix de techniques routières « environnementales » : **TRACC-France**
- Guide « *Abaissement de la température des enrobés bitumineux* »
- Guide « *Matériaux Bitumineux Coulés à Froid* » et « *Recyclage à moyen taux* »
- Note d'information « *Acceptabilité environnementale des matériaux alternatifs en technique routière* »

Programmes de recherche

- Projet de recherche Ter'DOUEST « *Terrassements durables – ouvrages en sols traités* »
- Refonte en 2015 de l'appel à projets du Comité Innovation Routes et Rues
- PIA « *Route du Futur* » porté par l'ADEME
- Projet de recherche MURE (Multi Recyclage des Enrobés)

8. Adopter un nouveau mode de partenariat

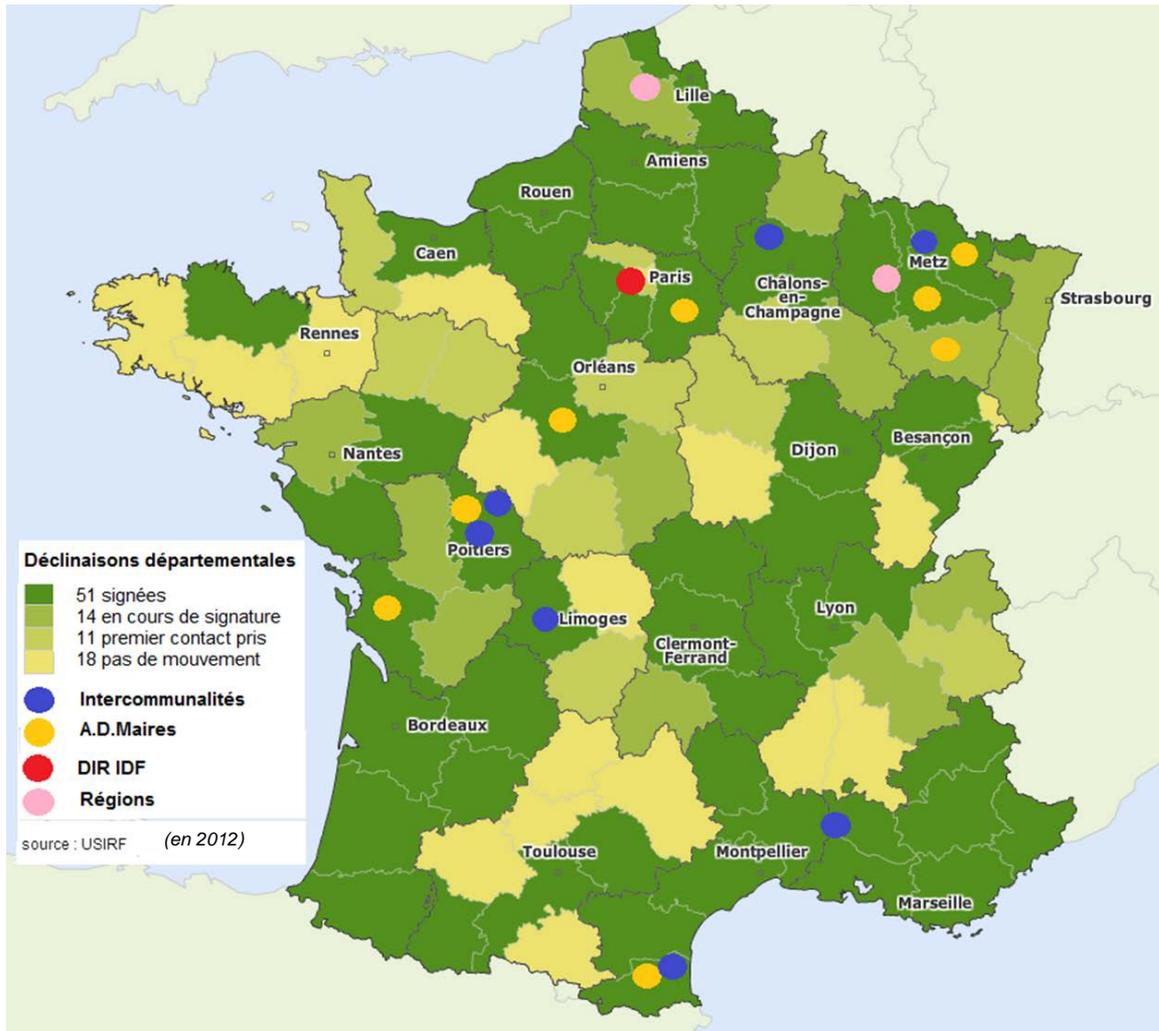
Création de l' **IDRRIM** = Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité



4 missions essentielles :

- 1. Fédérer et mobiliser les acteurs de la profession**
- 2. Produire des documents de référence**
- 3. Contribuer à l'amélioration des compétences**
- 4. Faire rayonner l'excellence française**

9. Déclinaisons locales



Une dynamique à poursuivre (1/3)

1. Préserver les **ressources non renouvelables**

Objectifs atteints mais l'effort doit être permanent et l'action reposer sur une intégration dans les pratiques

2. Préserver la **biodiversité** et les milieux naturels

Le Prix IMBP a permis de valoriser les projets exemplaires.

La publication d'un futur guide va permettre de capitaliser et diffuser les bonnes pratiques.

3. Réduire les **émissions de gaz à effet de serre** et la consommation d'énergie

Objectifs largement dépassés , avec une dynamique sur les enrobés tièdes et froids à poursuivre.

Une dynamique à poursuivre (2/3)

4. Réduire la consommation d'**eau** sur les chantiers de terrassement

La profession a engagé de forts moyens pour atteindre cet objectif ; on considère qu'il est en bonne voie mais il est très difficile de le quantifier précisément.

5. Accroître la **performance environnementale** des entreprises et de la route

L'éco-comparateur SEVE s'est bien développé. L'objectif d'intégration des variantes environnementales dans les marchés reste à poursuivre.

6. Améliorer la **sécurité** routière, la sécurité des personnels, des usagers et des riverains lors des opérations de travaux

Un constat positif.

Des efforts à poursuivre continuellement

Une dynamique à poursuivre (3/3)

7. Participer au développement de la **recherche** et diffuser l'**innovation**

Des projets de recherche se sont lancés et l'AAP de l'ADEME « Route du Futur » a marqué un aboutissement. Poursuivre actions de l'IDRRIM de valorisation et diffusion de l'innovation.

8. Adopter un nouveau mode de **partenariat** vers un institut français de la route et des infrastructures de transport
L'IDRRIM existe !

9. Promouvoir et **décliner localement** les engagements
1/3 de départements signataires d'une CEV locale.
Une dynamique à relancer et étendre.

En construction : un Engagement Croissance Verte

Commun à l'IDRRIM, la FNTF et Routes de France, sur les axes suivants:

Efficacité énergétique et changement climatique

- Réduction Co2 et énergie
- Promotion de l'écoconception et de l'analyse du cycle de vie
- Définition des objectifs de retraitement en place
- Promotion des techniques tièdes et des techniques à l'émulsion auprès des donneurs d'ordre

En construction : un Engagement Croissance Verte

Commun à l'IDRRIM, la FNTF et Routes de France, sur les axes suivants:

Economie circulaire

- **Promotion du guide d'acceptabilité des déchets du BTP en techniques routières**
- **Fixation des objectifs de recyclage**
- **élaboration des méthodes de caractérisation et de procédures et recommandations**
- **promotion des bonnes pratiques en matière de dépollution et soutien à la réalisation de démonstrateurs régionaux**

En construction : un Engagement Croissance Verte

Commun à l'IDRRIM, la Fntp et Routes de France, sur les axes suivants:

Innovation

- **Promotion des démarches d'innovation applicables en marchés publics de travaux**

Merci de votre attention

Patrick Porru

IDRRIM

Patrick.porru@idrrim.com | 01 44 13 31 30

Christine Leroy

Routes de France

Christine.leroy@routesdefrance.com | 01 44 13 32 83